

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	32 (1944)
Heft:	654
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265090

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38 GENEVE Téléphone 4.10.98

TRICOTEUSE La Maison de la Laine et de tous les tricotages TRICOTEUSE DE LA MADELEINE 1, rue du Vieux-Collège - Genève (télé Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

La Pharmacie MARKIEWICZ 24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises. Se recommande pour l'exécution conscienteuse toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses malades. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

Corsets Clément 26, Rue du Marché Toutes les dernières nouveautés Tous les genres Tous les prix TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Voici le texte de cette lettre:

Monsieur le Président,

Vous nous avez annoncé que votre assemblée des délégués a rejeté votre projet d'augmenter les taux des cotisations féminines. Encore que déconcertante pour votre comité, cette décision se fonde sur des motifs parfaitement respectables. Il est bien vrai que, dans l'esprit de la mutualité, les deux sexes doivent être égaux devant la loi et que les mauvais risques, même s'ils sont plus lourds d'un côté que de l'autre, doivent se répartir sur l'ensemble des membres d'une caisse-maladie. Pour faire admettre ce principe aux hommes qui le nient, il suffit de leur rappeler cette vérité première que, sans les femmes, eux-mêmes n'existeraient pas et l'humanité cesserait d'être. Le législateur fédéral a reconnu d'emblée l'égalité des sexes en matière d'assurance-maladie. Il faut dire aussi qu'à l'époque où s'élaborait la loi actuelle, la statistique enregistrait une morbidité moindre chez les femmes que chez les hommes, en Suisse comme en Allemagne, en France et en Autriche. On en vint donc à poser la règle que «les caisses doivent admettre aux mêmes conditions les personnes de l'un ou de l'autre sexe et que les prestations assurées ne peuvent différer suivant le sexe que si les contributions présentent une différence correspondante».

Plus tard, pour des causes diverses, la situation changea. La morbidité devint plus grande chez les femmes que chez les hommes et, depuis deux ou trois lustres, la différence ne cesse pas de s'accentuer. Il en résulte un accroissement progressif des charges de l'assurance, de telle sorte que le Concordat des caisses-maladie a demandé et fini par obtenir, en faveur de celles-ci l'autorisation d'augmenter jusqu'à 25 % au maximum, la cotisation des femmes par rapport à celle des hommes, ou de réduire de 25 % au maximum, la cotisation des femmes par rapport. Nombre de caisses usent aujourd'hui de cette facilité sans que les ligues féministes protestent

...A GENÈVE

POUR CONSTRUIRE VILLA A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ CHAFFARD & HUTTERLI 69, RUE DE LAUSANNE : TÉL. 2.67.32

Fondée en 1911 PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

Fraisse & Cie TEINTURIERS conseillent bien, exécutent au mieux Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35 7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37 2, Rue Michel-du-Crest - Tél. 4.17.39 Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

Hôtel des Familles GENÈVE

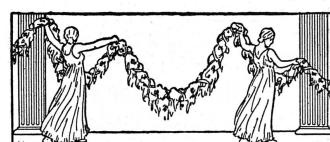
„Christliches Hospiz“ en face de la gare TOUT CONFORT Chambre depuis Fr. 4.80

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ TÉLÉPHONE

MAGNENAT

28, RUE DU MONT-BLANC GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

autre part qu'à Genève. Dans chaque caisse, la majorité décide librement du sort de l'élément féminin. Notre Office ne saurait imposer à quelle mutuelle que ce soit l'obligation de faire supporter aux femmes tout le surcroit de mauvais risques qu'elles représentent. Car le principe de l'égalité des sexes est inscrit dans la loi. A méditer, en effet, par toutes nos lectrices. (Réd.)



A travers les Sociétés

Le Lyceum de Genève.

... a changé de local, et abandonné les quartiers de la vieille ville pour une charmante installation en plein centre (12, rue de Hollandie, derrière le théâtre). Grâce aux bonnes volontés ingénieries qui ont secondé l'active nouvelle présidente, Mme Marcelle Dunant, un ancien bureau d'affaires a été transformé, rénové, repeint de fond en comble; des parois sont tombées, des portes élargies, des meubles rafraîchis, un office pour le thé créé dans une armoire, un réduit devenu un podium avec rideau et feu de rampe selon les règles les plus modernes... si bien que tout offre aux membres du club un aspect coquet et confortable à souhait.

Pour la première rencontre dans ce nouveau local, une première séance, dite «improvisée», avait lieu le 17 janvier, séance de lectures par l'admirable artiste qu'est Mme Greta Prozor, que Mme Lydia Malan a soutenue de ces improvisations musicales dont son inspiration a le secret. Ce furent deux heures délicieuses. E. G.

Petit Courrier de nos Lectrices

S. Br. (Genève) à A. M. (Berne) (N° 653).— La maîtresse de maison, dont vous citez la remarque, n'a relevé qu'une des causes — et une des moindres — de la pénurie actuelle d'employées de maison. Il y en a d'autres beaucoup plus influentes, telles que l'extension des cultures (service de travail obligatoire), le besoin de main-d'œuvre jeune dans l'industrie et dans l'agriculture, les mesures d'économie de guerre (rationnement), etc. L'exode de la population campagnarde vers la ville a contribué depuis des années à la diminution du nombre des employées de maison, et actuellement l'augmentation du nombre des mariages joue aussi un rôle dans cette pénurie. Toutefois, la cause principale est certainement la dénatalité. En 25 ans, de 1913 à 1936, le

chiffre des naissances est tombé de 89.750 à 63.790. De longues réflexions ne sont pas nécessaires pour saisir toutes les répercussions qu'un tel déchet a forcément, non seulement sur le service de maison, mais sur tout le marché du travail de notre pays. A moins de circonstances particulières, une amélioration de la situation ne peut guère être espérée qu'à partir de 1951, lorsque l'augmentation des naissances de ces dernières années fera sentir ses effets sur le marché du travail; pour le moment, ces naissances plus nombreuses ne font que procurer du travail.

J'apprécie entièrement vos remarques sur le traitement des employées de maison. Les maîtresses de maison n'ont pas encore compris qu'elles peuvent beaucoup faciliter le recrutement des employées de maison en agissant de façon compréhensive à leur égard, et en reconnaissant toute la valeur de leur travail.

BONNETERIE DURUZ

PLACE DES EAUX-VIVES, 5

LAINES DURUZ CROIX-D'OR, 3

Maison de confiance. Prix raisonnables.

CANTON DE VAUD

LA CLÉ ET FOYER RESTAURANTS SANS ALCOOL Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - LAUSANNE Repas soignés à prix modérés Chambres à louer dep. Fr. 3.- par jour, et au mois

HOTEL DE LA PAIX LAUSANNE

La plus belle situation Son cabaret en vogue AU COUP DE SOLEIL" avec Edith et Gilles

Pharmacie Morel 2, rue d'Italie - VEVEY

LE RAVIN NYON

Maison de repos - Vie familiale Tél. 9.55.34 Mme E. GRAU

Epicerie Fine et Spécialités Maison JACCARD - ARDIN VEVEY Simplon 33 Télephone 5.22.41 Produits diététiques

„DÉNATALITÉ“ par Mme Loeffler-Delachaux (Lausanne) 1 brochure en vente à notre Administration 90 ct. (port compris) à verser à notre compte de chèques postaux I. 943.

lement adoption d'un règlement. — Discussion de la révision des statuts de l'A.S.S.F. — Lieu de la prochaine Conférence. — Repas en commun entre 13 et 14 heures.

Mercredi 2 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite; *Les conflits du travail*, causerie par M. R. Kubler, secrétaire général de la F. C. T. A. Discussion.

Samedi 5 février:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Du choix de la profession*, causerie par Mme Berthe Vuillemin, femme de lettres.

BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES COSTUMES ET MANTEAUX

Spécialités

Nouveautés Exclusivités

RUE DE BOURG, 8 LAUSANNE Tél. 2.42.24

Maillettaz

IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Caisse hypothécaire du Canton de Genève

Instituée par la Constitution de 1847

Molard, 2

PRÊTS ET CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CERTIFICATS DE DÉPÔT

LIVRETS D'ÉPARGNE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS